

TDR POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INTERNATIONAL (E) POUR FACILITER UN ATELIER SUR LA GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DES SUBVENTIONS DU FONDS MONDIAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CONTEXTE DE L'ATELIER

La gestion des risques est une activité cruciale et incontournable de la gestion des subventions des bailleurs externes. Connaître son environnement pour anticiper les événements qui pourraient limiter voire annihiler les efforts placés dans la mise en œuvre des activités liées aux subventions est un passage obligé pour toute personne actrice dans le déploiement des interventions.

Afin de mieux cerner tous les domaines dans lesquels des risques sont à anticiper, et connaître les outils permettant d'atténuer ces risques, il est important de partager les pratiques de chacun, et d'exposer la manière dont le Fonds mondial, à travers ses outils et ses relais, veille sur les risques qu'ils soient réputationnels, financiers, programmatiques ou sécuritaires.

Dans ce contexte, le Fonds mondial souhaite organiser ce premier atelier sur les risques, afin d'identifier, avec les parties prenantes, les principaux risques qui menacent la gestion programmatique et financière des subventions, les mesures de gestion du portefeuille et de solliciter les conseils des acteurs de mise en œuvre, des partenaires et des décideurs sur les actions à privilégier.

En outre, , des critères de sortie des mesures de sauvegarde additionnelle ont été récemment partagés avec l'Instance Nationale de Coordination (ICN). Ces critères seront revus lors de l'atelier ainsi que l'application de la politique de sauvegarde additionnelle.

OBJECTIFS

1. **Consulter le point de vue des partenaires de mise en œuvre** et de développement sur les principaux risques.
2. **Promouvoir la compréhension du cadre de gestion des risques du Fonds mondial** et des outils/ressources disponibles pour soutenir l'analyse et l'atténuation ou la mitigation des risques.
3. **Revoir et s'accorder sur les critères de sortie de la politique de sauvegarde additionnelle.**
4. **Faire le point sur l'efficacité des mesures d'atténuation ou de mitigation des risques** pour les domaines de risques clés, à savoir :
 - a. Les risques liés à la gouvernance et à la responsabilité, en particulier les changements de leadership et leurs implications ;
 - b. La chaîne d'approvisionnement du VIH, de la tuberculose et du paludisme, spécifiquement, les services de laboratoire/transport des échantillons, la production de l'oxygène, la gestion des déchets et le LMIS;
 - c. La gestion et l'analyse de l'information sanitaire, plus précisément l'utilisation des données pour l'amélioration de la qualité des soins.
 - d. Les finances, spécifiquement, la passation de marchés, la gestion des sous récipiendaires, les procédures budgétaires et le rapportage financier, la gestion des immobilisations

- e. Les modalités de mise en œuvre, y compris le PR/SR et les autres modalités, la collaboration avec d'autres acteurs du ministère de la santé voire d'autres ministères, et les changements potentiels à apporter à GC7.

RESULTATS ATTENDUS

1. Un accord commun sur les principaux risques et leur atténuation ou mitigation
2. Une compréhension commune des critères de sortie de la politique de sauvegarde additionnelle
3. Un plan d'action avec les résultats de toutes les discussions

METHODOLOGIE

Un travail préparatoire aura lieu en amont de l'atelier afin de recueillir tous les documents aujourd'hui utilisés en matière de gestion des risques par les différents PR et partenaires de mise en œuvre. Un premier sondage visant à mieux comprendre la vision que chacun se fait de la gestion des risques sera mené, ainsi que quelques entretiens avec les acteurs spécifiquement chargés de gérer les risques (agent fiduciaire et LFA).

Si le temps le permet, les résultats du sondage seront présentés en amont de l'atelier lors d'un premier webinaire préparatoire. Dans le cas contraire, ils seront exposés lors de la première matinée de l'atelier, et discutés par les participants.

Le reste de l'atelier, d'une durée de 2 jours, variera les exercices :

- Des sessions plénières permettront de partager la politique et les outils de gestion des risques du Fonds mondial
- Des travaux de groupe serviront à identifier les principaux risques, à les caractériser et les évaluer, et à proposer des mesures d'atténuation ou de mitigation
- Deux sondages pré-atelier et post-atelier permettront d'évaluer les connaissances, perceptions, appétence pour la surveillance des risques dans le cadre de la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial

Les livrables suivants seront attendus du (de la) consultant (e) :

- Les TDR et l'agenda de l'atelier
- Le condensé des consultations pré atelier
- La coordination de l'ensemble des présentations faites en séance plénière
- Le plan d'action consolidé de gestion des risques
- Le rapport final de l'atelier

PROCESSUS DE SELECTION

Un (e) consultant (e) international (e) est recherché (e) pour mener à bien la préparation, la modération et la consolidation des livrables issus de cet atelier. La personne recrutée :

- Devra préparer l'atelier en réunissant les parties prenantes, prévoir des entretiens avec les personnes ressources, élaborer le sondage et mener le premier webinaire.
- Elle sera également chargée de la consolidation de l'agenda, et de la revue de toutes les présentations et des documents qui seront partagés pendant l'atelier.
- Elle organisera la modération générale de l'atelier, et l'organisation des sessions avec les facilitateurs qu'elle devra briefe et orienter au mieux.
- Elle consolidera les livrables et rédigera un rapport final

Nombre de jours de la consultance : 15 jours ouvrables

Profil recherché :

Le consultant devra faire preuve :

- D'une expertise avérée en gestion des risques ;
- D'une expertise avérée en contrôle interne ;
- D'une expérience préalable en matière d'accompagnement des organisations nationales et internationale dans les domaines concernés par la mission ;
- D'une connaissance générale du secteur de la Santé en RDC et du cadre de financement de du Fonds Mondial ;
- De bonnes capacités d'analyse et de coaching ;
- D'indépendance totale vis-à-vis des partenaires à accompagner (pas d'implication, ni de manière professionnelle ni personnelle, dans les activités et instances) ;
- De déontologie (devoir de réserve et respect de la confidentialité des données) ;
 - Maitrise du français et l'anglais écrit et parlé
 - D'un diplôme universitaire minimum Bac+5 dans l'une des spécialités suivantes : Santé publiques, économie, finance, etc.

EVALUATION DE L'OFFRE

L'évaluation des offres sera conduite selon les critères suivants :

Critères	Points
Qualité de l'offre technique : <ul style="list-style-type: none">• Compréhension des enjeux de la mission : 10 points• Connaissance du contexte et de ses enjeux reflétés : 10 points• Pertinence des approches /méthodologie du travail, liens entre les activités à mener et les besoins : 20 points• Proposition des outils à utiliser durant la mission : 10 points	50 points
Qualité du CV <ul style="list-style-type: none">• Formation : minimum BAC+5 en dans l'une des spécialités suivantes: Santé publiques, économie, finance ou équivalent (10 points) : 10 points• Expérience dans la réalisation des activités similaires : 10 points pour chaque preuve présentée• Expérience dans l'élaboration de plan de gestion des risques (10 points) : Présenter au moins deux preuves d'élaboration des plans de gestion de risques : 5 points pour chaque preuve présentée• Connaissance de l'environnement de travail de la RDC et du système de santé du pays (10 points) :• Avoir travaillé en RDC ou dans un pays répondant aux conditions similaires (10 points).	50 points
Total	100 points

Le dossier est à envoyer à SANRU ASBL, sis au N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Kinshasa, au plus tard le 2 juillet 2024, à 11 heures (heure de Kinshasa). Il sera composé d'une offre technique d'un maximum de 5 pages, ainsi que d'une offre financière. La sélection du Consultant sera basée sur la qualification (QC).